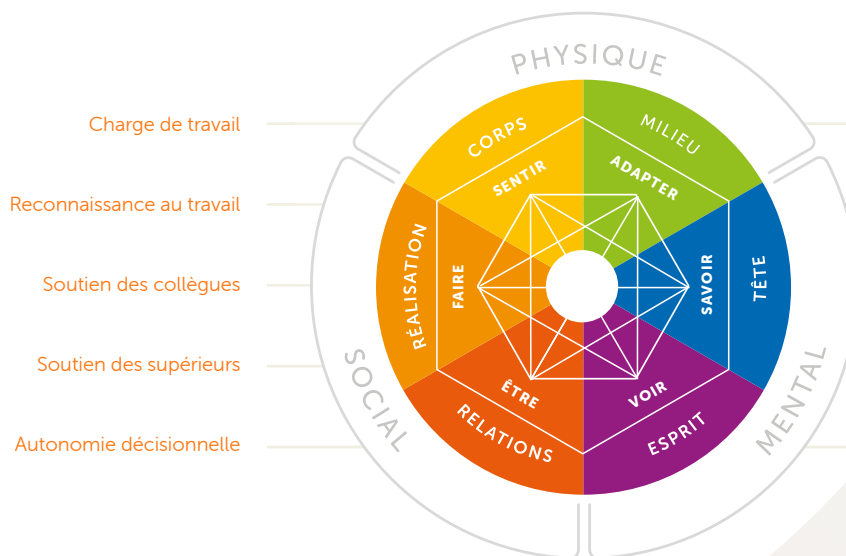


Loi 27 (Projet de loi 59) - L'impact des données inpowr sur votre organisation

inpowr vous aide à répondre aux exigences concernant les facteurs de risques psychosociaux de la nouvelle loi 27. Une approche unique en prévention qui aide à l'identification des risques psychosociaux liés au travail grâce à des données et indicateurs probants en continu sur la santé¹ et le mieux-être de vos employé.e.s. et de votre organisation.



Avec notre accompagnement, vous obtenez un accès privilégié à l'expertise de nos conseiller.ère.s. vous permettant d'analyser de façon précise et efficace les données de votre tableau de bord inpowr.

Recevez chaque mois un compte-rendu exclusif et détaillé de l'évolution de la santé et du bien-être de votre personnel :

- **des données quantitatives** sur 30 indicateurs de bien-être (aspects de vie) et leur fluctuation dans le temps
- **la liste des facteurs de risques** qui affectent la santé physique et psychologique de votre personnel
- **des suggestions sur mesure** de nos experts pour mieux orienter vos intervention et plans d'action
- **la mesure de l'engagement** des employés face à leur bien-être et à vos différents programmes d'aide

Être accompagné, c'est...

Concentrer vos énergies là où ça compte

Plus besoin d'avancer à tâtons : avec inpowr, chaque geste posé est fondé sur les données en temps réel de vos employé.e.s. et sur les nouvelles pratiques de gestions.

Mesurer l'impact de vos interventions

Suivez l'impact de vos investissements en santé et mieux-être sur les différents facteurs de risques. Puis, ajustez-vous en continu.

Devenir autonome et proactif

Apprenez à analyser vos propres données et à orienter vos efforts, tout en conservant un suivi régulier avec votre conseiller.ère inpowr.

¹ Tel que définie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : « La santé est un état de bien-être complet physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »

Soyez prêt pour la loi 27

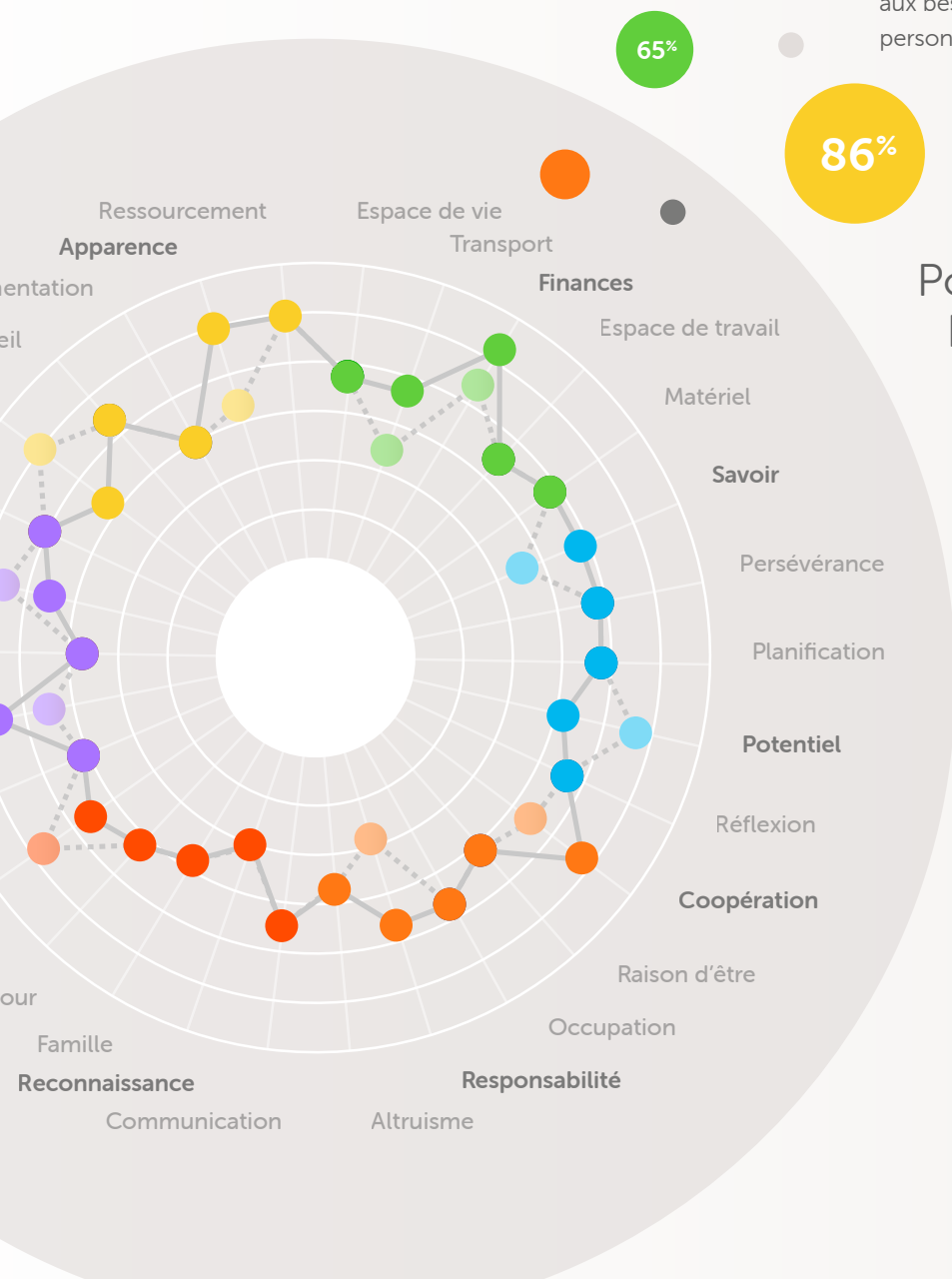
1 inpowr vous aide à

- **mesurer** les conséquences des risques sur le bien-être de votre personnel
- **gérer** les risques menaçant votre organisation
- **prioriser** les actions pour diminuer ces risques
- **élaborer** des mécanismes de prévention en santé et mieux-être
- **favoriser** un présentéisme sain et une meilleure productivité

2 Des analyses détaillées

Vous recevez chaque mois un **rapport détaillant l'évolution de la santé et du mieux-être de votre personnel** préparé par votre conseiller.ère :

- Les tendances dans les actions quotidiennes prises par vos employé.e.s et les données recueillies pour chacun des 30 aspects de vie physique, mental et social
- Une analyse de vos résultats (indicateurs) de bien-être en liens avec les facteurs de risques psychosociaux liés au travail. Ces risques désignent les aspects de l'organisation du travail, des pratiques de gestion, des conditions d'emploi et des relations sociales qui contribuent à accroître le risque d'atteintes à la santé
- Des suggestions d'interventions pour répondre aux besoins et aux préoccupations de votre personnel.



Pourquoi mesurer la santé et le mieux-être de vos employé.e.s

Suivre l'évolution des indicateurs vous permet de mieux anticiper et contrôler les risques pour votre organisation. Votre conseiller.ère vous accompagne dans cette analyse **en faisant des corrélations entre vos données de bien-être inpowr et les facteurs de risques psychosociaux liés au travail.**

Agir sur ces facteurs réduit les risques de présentéisme, d'absentéisme et de roulement de personnel, par exemple. Il s'agit d'une occasion unique de limiter vos coûts de santé tout en maximisant la productivité de votre organisation, d'améliorer votre marque employeur et de favoriser une culture d'entreprise bienveillante.

inpowr^{mc}